

# FringeMTL 2025: Inscription - Performance en salle A à Z

Merci pour votre intérêt! Les inscriptions sont ouvertes du \*mardi 6 août à 18 h (HNE) au vendredi 22 novembre à 18 h (HNE)\*. Les inscriptions se déroulent en ligne. Si vous éprouvez des difficultés, n'hésitez pas à communiquer avec nous via [artistes@montrealfringe.ca](mailto:artistes@montrealfringe.ca) pour obtenir de l'aide ou trouver des méthodes alternatives pour vous inscrire.

Si vous recevez ce formulaire, cela signifie que vous avez payé le frais de tirage au sort. Si le paiement n'est pas effectué avant la date limite pour envoyer votre candidature, celle-ci sera annulée.

\* Indicates required question

## 1. Email \*

---

Ce formulaire est composé de 7 pages, incluant celle-ci. Veuillez à le lire en entier, car il contient des informations importantes sur le festival.

Quand vous finirez de remplir le formulaire d'inscription et cliquerez sur "SUBMIT", une copie du formulaire rempli vous sera envoyée par courriel, incluant les pages d'information, les questions et vos réponses.

## Comment fonctionne le FringeMTL

Les services offerts aux gagnant·e·s du tirage au sort/spécial lève tôt du FringeMTL

- Présence dans la programmation du FringeMTL, avec entre 90 et 110 autres compagnies - comprenant les événements en personne et en plein air.
- Six (6) ou sept (7) représentations du 5 au 15 juin 2025 (selon la grandeur de la salle).
- Une salle avec des sièges, un éclairage de base et un·e technicien·ne. Attention, vous aurez un accès limité à une loge et entreposage.
- Un service de prévente et de billetterie pour vos spectacles.
- Une promotion globale du festival.
- Invitation à participer à des ateliers sur des sujets tels que le marketing, l'autoproduction et plus encore!
- Qualification pour le programme des prix Frankies, dont la valeur des prix s'élève à plus de 20 000 \$.

## Ce que devez faire:

- Vous payez les frais de festival déterminés par la durée de votre spectacle (de 30 à 90 minutes).
- Vous adhérez aux échéanciers du festival, dont les échéances pour l'information technique, le matériel pour le programme et le communiqué de presse.
- Vous nous envoyez vos informations techniques pour que nous puissions sélectionner une salle qui correspond à vos besoins.
- Vous créez votre spectacle et répétez avec vos interprètes et votre équipe.
- Vous vous occupez de la publicité de votre spectacle (nous vous offrons des outils en soutien).
- Vous déterminez le prix de vos billets (à un maximum de 15 \$) et vous gardez 100 % des recettes (nous ajoutons des frais de service et les taxes).

## Information technique

La beauté du Fringe est que ce festival donne l'opportunité à de nombreux artistes de présenter une variété de pièces éclectiques et incroyables. C'est la raison pour laquelle les salles sont partagées par une dizaine de compagnies en moyenne, avec une rotation rapide entre chaque représentation. Un autre aspect unique des spectacles et des artistes du Fringe est leur adaptabilité, c'est-à-dire leur capacité à monter un spectacle dans différents lieux, avec des possibilités techniques variées.

Les salles du FringeMTL disposent d'une installation de base avec un système d'éclairage général et un système de son. Selon la salle qui vous sera attribuée, vous pouvez avoir accès à une lumière spéciale ou à une demande de lumière (sous réserve de l'approbation du directeur technique). En raison du changement rapide entre les compagnies dans les salles, vous devez être en mesure de monter votre spectacle en 15 minutes, et de faire le démontage en 15 minutes également. À cause de ces contraintes, nous ne recommandons pas l'utilisation de projections et de décors compliqués. Si vous avez un total de plus de 40 effets, il se peut que vous deviez fournir votre propre régisseur.euse. Il y aura une répétition technique de 3 heures avant votre première, au cours de laquelle vous visiterez la salle pour la première fois et rencontrerez votre technicien.ne de la salle.

Le Festival NE FOURNIT PAS de projecteurs, d'écrans, d'amplis, de boîtes de direct, etc. Nous n'autorisons pas les gréements humains, les armes à feu réalistes, les animaux, la brume, la fumée ou les flammes de quelque nature que ce soit.

## Horaire de représentation

Il est vivement recommandé de vous assurer que les membres de votre compagnie sont disponibles pour des représentations entre le 5 et le 15 juin 2025. Si vous n'êtes pas disponible pour des dates durant le festival, il sera difficile pour l'équipe de programmer vos représentations et vous pourriez avoir moins de six représentations lors du festival. Il est possible que vous ayez l'intention de vous inscrire au Festival Fringe d'Ottawa et que votre candidature soit acceptée. Si c'est le cas, nous avons mis en place des plans pour faciliter la programmation du festival. Une fois la programmation finalisée, VOUS NE POURREZ ANNULER AUCUNE représentation. Dans le cas échéant, le festival annulera l'entièreté de vos prestations et vous ne pourrez pas obtenir de remboursement.

## Éligibilité

Tous et toutes peuvent s'inscrire pour faire partie du FringeMTL, mais:

- Afin d'assurer un accès équitable au festival, le FringeMTL acceptera seulement un spectacle par compagnie et par personne-contact. Si vous soumettez plus d'une inscription, une seule sera acceptée.
- Vous **ne pouvez pas** changer le nom de votre compagnie une fois le formulaire d'inscription sera envoyé. Il est strictement interdit de vendre ou donner votre place à une autre compagnie.
- Veuillez noter que FringeMTL n'accepte pas les coproductions. C'est-à-dire que le contrat de FringeMTL: est avec vous, la personne-contact, et non avec plusieurs membres de votre compagnie ou production.
- Il ne peut y avoir **qu'une seule** personne-contact par compagnie.

En cliquant sur SUIVANT, je confirme que j'ai lu et que j'accepte les termes de cette section.

### Le fonctionnement du tirage au sort

Les inscriptions au tirage au sort sont acceptées du mardi 6 août à 18 h (HNE) au vendredi 22 novembre à 18 h (HNE). La programmation est sélectionnée par tirage au sort. Nous organisons quatre tirages au sort distincts avec les quotas suivants: *Québec français* (40%), *Québec anglais* (40%), *Canada* (10%) (hors Québec) et *International* (10%).

Veuillez sélectionner la catégorie qui correspond à votre adresse de résidence. Pour les compagnies québécoises, la catégorie est déterminée par la langue utilisée dans votre spectacle. Si votre spectacle est non verbal, bilingue, dans une langue autre que le français ou l'anglais ou non spécifique à une langue, sélectionnez la catégorie qui correspond à votre moyen de communication préféré.

Nous confirmerons votre catégorie en fonction de l'adresse que vous nous fournirez pour toutes les catégories. Le tirage au sort détermine les compagnies participantes et l'ordre des quatre listes d'attente.

### Spécial lève-tôt

Nous accepterons automatiquement les NEUF premières inscriptions dans les deux catégories locales et les QUATRE premières applications dans les catégories *Canada* et *International*. Si vous faites partie de ces premières compagnies, l'entièreté des frais de festival doivent être payés dans les 24 heures suivantes afin de confirmer votre participation. Si votre compagnie n'est pas parmi celles sélectionnées pour le spécial lève-tôt, votre inscription sera incluse dans le tirage au sort en novembre.

Party de tirage au sort! Vous êtes invité·e·s!

Joignez-vous à nous le samedi 23 novembre, à 17 h 30, au Théâtre MainLine, 3997 boulevard St-Laurent, Montréal, Qc. Les portes seront ouvertes à 17 h. Plus de détails à venir

L'événement sera diffusé en direct au [www.facebook.com/FRINGEmtl](http://www.facebook.com/FRINGEmtl)

## Connaître vos résultats

Que vous suiviez la diffusion en direct ou que vous soyez au party de tirage au sort le 23 novembre, ou non, vous recevrez un courriel de [artistes@montrealfringe.ca](mailto:artistes@montrealfringe.ca) le soir même, confirmant votre participation au festival ou votre position sur la liste d'attente.

Si votre nom a été tiré au sort, vous recevrez une facture PayPal pour les frais de festival, en fonction du créneau horaire choisi. Ce montant doit être payé dans les 48 heures pour garantir votre place.

## Liste d'attente

Si vous finissez sur la liste d'attente de votre catégorie, ne perdez pas espoir. Au départ, nous n'acceptons que le strict minimum de compagnies que nous sommes certain·e·s de pouvoir accommoder. Lorsque nous nous mettons à planifier la programmation, nous réussissons d'habitude à ajouter quelques compagnies. Chaque année, plusieurs compagnies se désistent, ce qui génère du mouvement sur la liste d'attente.

En cliquant sur SUIVANT, je confirme que j'ai lu et que j'accepte les termes de cette section.

## Les frais

Nos frais sont composé des frais de tirage au sort et des frais de festival. En recevant ce formulaire, vous devriez avoir déjà payé les frais de tirage au sort. Si ce n'est pas le cas, le frais de tirage au sort doit être payé immédiatement pour compléter la procédure de candidature. Si le paiement n'est pas effectué avant la date limite de dépôt, votre candidature sera annulée.

Si vous avez besoin d'aide ou si vous souhaitez discuter d'autres méthodes de paiement hors ligne, veuillez contacter [artistes@montrealfringe.ca](mailto:artistes@montrealfringe.ca).

Vous n'aurez pas à payer l'intégralité des frais de festival tant que votre compagnie n'aura pas été pigée dans le tirage au sort.

## Frais de tirage au sort

Ces frais sont non remboursables et sont requis afin de compléter votre inscription. Vous ne pouvez vous inscrire qu'avec un seul paiement de frais de tirage au sort. Les paiements de frais de tirage au sort multiples seront remboursés. Nous proposons un choix de prix pour les frais de tirage au sort :

- Option 1. 25 \$ + 1.25 \$ (TPS 5%) + 2.49 \$ (TVQ 9.975%) = 28.74 \$
- Option 2. 35 \$ + 1.75 \$ (TPS 5%) + 3.49 \$ (TVQ 9.975%) = 40.24 \$
- Option 3. 45 \$ + 2.25 \$ (TPS 5%) + 4.49 \$ (TVQ 9.975%) = 51.74 \$

## Frais de festival

Ces frais sont déterminés selon la durée de votre représentation. La durée maximale est de 90 minutes. Veuillez arrondir le temps de votre représentation vers le haut aux 15 minutes (par exemple, si votre représentation dure 50 minutes, vous aurez besoin du créneau de 60 minutes). Nous ne nous attendons pas à ce que vous ayez cette information précise si longtemps à l'avance, mais estimez vers le haut plutôt que vers le bas. Il sera IMPOSSIBLE d'acheter plus de temps plus tard, mais nous pourrions vous rembourser la différence si vous choisissez de réduire votre créneau. Si la durée change, veuillez communiquer avec nous IMMÉDIATEMENT. La date limite pour demander un remboursement en cas de réduction de votre temps acheté est le vendredi 10 janvier 2025. Veuillez noter qu'il n'est plus possible d'acheter du temps supplémentaire.

Ces frais vous sont facturés une fois votre compagnie acceptée par le festival par le tirage au sort ou le spécial lève-tôt. Nous vous enverrons la facture via PayPal et elle devra être acquittée dans les 24h (spécial lève-tôt) à 48h (tirage au sort) suivantes. Les compagnies sur la liste d'attente seront seulement facturées si elles acceptent une place dans le festival.

Les frais sont comme suit :

- Représentation de 30 minutes – 530 \$ + 26.50 \$ (TPS 5%) + 52.87 \$ (TVQ 9.975%) = 609.37 \$
- Représentation de 45 minutes – 579 \$ + 28.95 \$ (TPS 5%) + 57.76 \$ (TVQ 9.975%) = 665.71 \$
- Représentation de 60 minutes – 630 \$ + 31.50 \$ (TPS 5%) + 62.84 \$ (TVQ 9.975%) = 724.34 \$
- Représentation de 75 minutes – 680 \$ + 34.00 \$ (TPS 5%) + 67.83 \$ (TVQ 9.975%) = 781.83 \$
- Représentation de 90 minutes – 730 \$ + 36.50 \$ (TPS 5%) + 72.82 \$ (TVQ 9.975%) = 839.32 \$

## Remboursement

- Si vous êtes accepté-e et vous vous retirez d'ici le vendredi 10 janvier 2025, vous récupérez votre argent (moins les frais de tirage au sort).
- Si vous êtes accepté-e et vous vous retirez après le vendredi 10 janvier 2025, les frais sont non remboursables.
- Si vous êtes accepté-e et vous voulez réduire votre créneau de temps, la date limite est le vendredi 10 janvier 2025.
- Si vous êtes sur la liste d'attente, vous pouvez vous retirer en tout temps, mais les frais de tirage au sort sont non remboursables.

En cliquant sur SUIVANT, je confirme que j'ai lu et que j'accepte les termes de cette section.

Formulaire

Les inscriptions sont ouvertes du mardi 6 août à 18 h (HNE) au vendredi 22 novembre à 18 h (HNE).

2. Nom de la compagnie. \*

Vous n'avez pas besoin d'être une compagnie légalement enregistrée pour participer au FringeMTL, mais nous avons besoin d'un nom pour vous identifier. Veuillez choisir le nom de votre compagnie avec attention. Il ne pourra être changé en AUCUN cas.

---

3. Provenance de la compagnie (Ville, Pays) \*

---

4. Catégorie de loterie \*

*Mark only one oval.*

Québec français

Québec anglais

Canada

International

5. Nom du spectacle (optionnel, provisoire) \*

---

6. Personne-contact \*

---

7. Adresse postale \*

---

---

---

---

---

Consultation seulement

8. # d'appartement (le cas échéant)

---

9. Ville \*

---

10. Province/État \*

---

11. Code postal/ZIP \*

---

12. Pays \*

---

13. Téléphone 1 \*

---

14. Téléphone 2

---

15. Courriel \*

---

16. Site web

---

Consultation seulement

17. Comment avez-vous entendu parler du tirage au sort de FringeMTL? \*

\_\_\_\_\_

18. Avez-vous l'intention de vous inscrire au Festival Fringe d'OTTAWA ? \*

\_\_\_\_\_

19. Veuillez sélectionner la langue du spectacle \*

*Mark only one oval.*

Français

Anglais

Bilingue

Sans langue précise

Other: \_\_\_\_\_

En cliquant sur SUIVANT, je confirme que j'ai lu et que j'accepte les termes de cette section.

#### Durée de la représentation et frais de festival

Si votre compagnie est sélectionnée, vous devrez acquitter les frais d'application au festival pour accepter votre place dans le Festival. La somme totale sera déterminée selon la durée de votre représentation. Vous aurez, à ce moment, l'occasion de modifier votre choix avant d'acquitter de la somme. Vous n'avez pas à payer les frais d'inscription pour garder votre ordre de priorité sur la liste d'attente. Revoyez la SECTION 4 pour plus de renseignements sur les frais et remboursements.

Veuillez indiquer la durée estimée de votre prestation, arrondie vers le haut selon les intervalles de 15 minutes. (À payer plus tard, si sélectionné.)

- Représentation de 30 minutes – 530 \$ + 26.50 \$ (TPS 5%) + 52.87 \$ (TVQ 9.975%) = 609.37 \$
- Représentation de 45 minutes – 579 \$ + 28.95 \$ (TPS 5%) + 57.76 \$ (TVQ 9.975%) = 665.71 \$
- Représentation de 60 minutes – 630 \$ + 31.50 \$ (TPS 5%) + 62.84 \$ (TVQ 9.975%) = 724.34 \$
- Représentation de 75 minutes – 680 \$ + 34.00 \$ (TPS 5%) + 67.83 \$ (TVQ 9.975%) = 781.83 \$
- Représentation de 90 minutes – 730 \$ + 36.50 \$ (TPS 5%) + 72.82 \$ (TVQ 9.975%) = 839.32 \$

20. La durée estimée de votre prestation \*

Mark only one oval.

- 30 minutes
- 45 minutes
- 60 minutes
- 75 minutes
- 90 minutes

En cliquant sur SUIVANT, je confirme que j'ai lu et que j'accepte les termes de cette section.

### Conditions

Au nom de ma compagnie de théâtre, je reconnais que :

- Une fois mes frais de festival seront payés et que mon inscription sera acceptée, je serai autorisé à présenter un spectacle au FringeMTL 2025 (« le festival »); j'aurai droit à une salle de spectacle, à du matériel technique, à un·e technicien·ne professionnel·le, à des services de billetterie et à une publicité générale du festival sans frais additionnels;
- Après le 10 janvier 2025, les frais de festival ne sont pas remboursables, quelle que soit la raison;
- Il est de ma responsabilité de négocier tous les droits et verser toutes les redevances pour ma production; et de fournir des preuves à ce sujet sur demande du festival;
- Il est de ma responsabilité d'obtenir, si nécessaire, la permission des associations professionnelles desquelles mes artistes font partie pour leur prestation;
- Il est de ma responsabilité d'obtenir tous les permis de travail, les visas, les exonérations fiscales, etc., nécessaires pour ma compagnie et chacun·e de ses membres individuel·le·s;
- Il est de ma responsabilité de lire et de respecter [la politique de harcèlement et le code de conduite du festival](#). J'accepte de partager ces politiques avec les membres de mon équipe.
- J'accepte d'adhérer aux lois du Canada et du Québec, aux règlements municipaux de la Ville de Montréal, et aux politiques et procédures du festival.
- J'accepte qu'en aucun temps un·e membre de ma compagnie ne puisse se comporter de manière abusive ou menaçante, verbalement ou physiquement, envers le personnel, les bénévoles ou le public du festival ou de ces salles.

Le festival se réserve le droit d'annuler tout ou une partie des performances de toute compagnie qui n'adhère pas à cet accord. Si votre compagnie est acceptée dans le festival, cette candidature sera considérée comme un accord signé entre vous et le festival.

En cliquant sur SUIVANT, je confirme que j'ai lu et que j'accepte les termes de cette section.

This content is neither created nor endorsed by Google.

Google Forms

Consultation seulement

Consultation seulement